

En direct

24 octobre 2016

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean Rio Tinto accueille favorablement la décision du gouvernement du Québec.

Rio Tinto accueille favorablement la décision du gouvernement du Québec de faire une pause dans le processus d'évaluation environnementale, afin d'entamer une démarche pour clarifier le concept de gestion participative.

Avant de poursuivre la démarche pour l'obtention d'un nouveau décret encadrant le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean et considérant les attentes formulées par certains représentants du milieu voulant aborder la notion de gestion participative lors de la tenue d'audiences publiques, Rio Tinto avait entrepris des démarches visant à clarifier le concept avec le milieu. Rio Tinto participera donc à l'exercice proposé par les instances gouvernementales.

Cet exercice s'avèrera une occasion pour les intervenants du milieu de présenter, d'expliquer et de discuter de leur proposition avec les représentants du gouvernement du Québec, de Rio Tinto et des organismes et instances qui participeront aux discussions.

Les impacts potentiels d'une forme de gestion participative du lac Saint-Jean, telle que proposée par certains représentants du milieu, pourraient avoir des conséquences importantes pour nos opérations.

Les enjeux sont significatifs et vont bien au-delà du décret encadrant le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

Le décret prend fin le 31 décembre 2016. Rio Tinto demeure en contact avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) advenant le cas où des travaux devaient être réalisés en 2017.

Pour plus de détails sur les principaux éléments de l'étude d'impact sur l'environnement:

www.consultationberges.com